

Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 12 janvier 2009 à 19h30. Oui, c'est une promesse : en juillet je ne vous parlerai pas de déneigement, mais en janvier c'est comme le hockey, un sport national! La tempête du 27 et 28 décembre a fait des gorges chaudes. Durant ces deux jours, le personnel de la Ville a vérifié le travail de l'entrepreneur en déneigement et ce dernier aurait respecté les spécifications à son contrat. Le directeur général monsieur Martin souligne que 127 kilomètres de route doivent être déneigés et salés à Prévost. Ce n'est pas rien. Monsieur Raymond Savaria du Versant du Ruisseau a pour sa part décrié la qualité du sable qui, selon lui, serait de granu-

lométrie plus fine, le conseiller Bordeleau abondait en ce sens. Nous avons peut-être une piste de réponse dans le fait que Prévost récupéra l'année passée 3 500 tonnes de sable qui avait été épandu l'hiver avant. Dans la même veine, le contrat 2007-72 fut voté pendant cette séance, comprenant l'achat de 5 000 tonnes de sable additionnel ainsi que 220 tonnes de sel pour la fin de l'hiver. Les conseillers Joubert et Richer mentionnent que les côtes et intersections devraient être traitées de façon prioritaire, le conseiller Richer donne l'exemple de la montée Sainte-Thérèse. De son côté, le conseiller Poirier croit qu'épandre une trop grande quantité de sel ne respecterait pas l'environnement. Le

conseiller Parent s'informe si la granulométrie du sable acheté est vérifiée, monsieur Martin confirme qu'un laboratoire se charge de cette tâche. Monsieur Guy Roy, Lac-Écho, souligne l'état lamentable de la surface du chemin du Lac Écho et demande à la Ville d'utiliser la niveleuse pour égaliser le tout. Nous apprenons du même souffle que l'utilisation de cet équipement est facturée à la ville de Prévost au montant de 110 \$ l'heure.

#### Greffe

Dépôt du certificat du greffier suite à la tenue d'un registre concernant le règlement 454-3 amendant le règlement 454, tel qu'amendé, afin d'augmenter le capital autorisé au fonds de roulement et autoriser un emprunt de 925 000 \$ afin d'ap-

proprier cette somme audit fonds de roulement. Pour s'opposer à ce règlement, 500 signatures étaient requises, mais seulement 2 personnes se sont présentées.

Monsieur Richer demanda le vote sur ce dépôt qualifiant de manque de transparence la date du 5 janvier 2009 comme étant inappropriée.

La Ville fera sous peu l'acquisition d'un immeuble situé au 1263 rue du Nord pour la somme de 32 500 \$, où il devrait y être construit de 3 à 6 logements qui seraient rattachés aux Accès-Logis. Monsieur Paradis adressa plusieurs questions sur ce sujet à monsieur le maire, ce dernier répondit à quelques-unes.

#### Varia

Une pétition de 183 noms, recueillis par la ville de Prévost,

demandant le maintien du lien routier par le pont Shaw fut déposée au ministère des Transports du Québec. Monsieur le maire nous apprend que sur l'échelle patrimoniale de 0 à 100 établie par le ministère, le pont se situerait à 66 %, ce qui, selon ce dernier serait appréciable et affirme que nous devrions être informés d'ici un mois sur les décisions du MTQ en ce qui a trait à l'avenir du pont.

#### Questions des conseillers

Monsieur Richer s'informe sur le montant qui fut remis à la Ville en lien avec le tonnage de matières qui furent recyclées. Monsieur le maire a répondu que 43 000 \$ ont été retournés à la ville de Prévost, mais il faut soustraire 9 500 \$ pour le compostage des feuilles.

## La Fondation de l'école du Champ-Fleuri fait vibrer l'école au rythme d'autrefois!

MARTIN PAQUETTE - **Toute la semaine précédant les vacances de Noël, les élèves ont vécu des activités spéciales et pour terminer en beauté, ils ont eu droit à une dernière journée d'école bien originale, gracieuseté de notre Fondation.**

En effet, tous les enfants ont eu la chance d'aller au cinéma du Carrefour du Nord en avant-midi et de recevoir la troupe de danseurs « Les Sortilèges » en après-midi.

C'était un spectacle saisissant de voir évoluer autant de danseurs en

même temps dans le gymnase. Nos quatre animateurs expérimentés ont pu leur apprendre les pas de ces danses folkloriques qui font partie de notre patrimoine. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir et même les plus réticents se sont vite retrou-

vés embarqués dans des rythmes endiablés, des quadrilles et des gigue.

Un gros merci à la Fondation de l'école du Champ-Fleuri qui grâce à sa générosité a permis à nos élèves de vivre cette expérience unique.

**pht** PHYSIOTHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE  
**FADI EID**

...INTÉGRITÉ ET HARMONIE FONCTIONNELLE SANS DOULEUR...

**FADI EID** B.Sc. Pht. D.O.  
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

Tél. : 450-224-2189/2993  
908, CH. DU LAC ÉCHO, PRÉVOST (QUÉBEC) J0R 1T0

### 41<sup>e</sup> groupe scout de Prévost

## Disco et financement

DOMINIQUE NADEAU

Le 41<sup>e</sup> groupe scout de Prévost organisera des campagnes de financement, dont un bouteillathon du 9 au 16 janvier 2009. Les bouteilles seront ramassées sur appel, donc nous irons cueillir vos bouteilles directement chez vous. Appelez avant 21h aux numéros suivants: Dominique 450-224-5047, Guy 450-530-1212, Odette 450-438-6395. Il y aura également une disco pour les jeunes de 7 à 12 ans les vendredis 23 janvier, 27 février, 20 mars, 24 avril et 22 mai. Les discos ont lieu de 19 h à 22 h à l'école Val-des-Monts de Prévost. Le coût d'entrée est de 5\$ par enfant, plus une denrée non périssable. Le groupe est à la recherche d'animateurs pour l'unité des Castors.

Pour information : Dominique Renaud 450-224-5047 [www.scoutprevost.org](http://www.scoutprevost.org)

**UN NOUVEAU BÉBÉ EST ARRIVÉ** À tous les mois, cet espace est prévu afin de faire paraître la photo de votre enfant.

**Présentez-nous votre bout'choux !**

**SWANN**  
CONDITIONNEMENT physique POUR FEMMES

**Promotion janvier**  
Premier mois à **2\$\***  
\*Pour abonnement de 12 mois régulier seulement.

**Envoyez-nous la photo de votre bout'choux (0 à 4 ans)**

Des boîtes sont à votre disposition pour y déposer votre enveloppe chez les marchands participants : IGA, VidéoZone, Proxim, Asep, Gymm et Swann.

**Circuit pour hommes GYMM**  
Celui qui se démarque!  
450.224.9868  
[www.gymm.ca](http://www.gymm.ca)

Entraînement complet en **00:30 MINUTES**

**www.swann.ca • 2632, boul. Curé-Labelle, Prévost**

Ancya est notre rayon de soleil. Sa bonne humeur continue illumine notre vie. Elle est une petite douceur remplie d'entrain et nous surprend tous les jours. Nous sommes très fiers d'elle, continu ma belle!  
Sylvain & Martlyne

Née le 2 juillet, à l'urgence de St-Jérôme, Camille Proulx a vu le jour hâtivement, à 31 semaines, et pesait que 2,5 lbs. Aujourd'hui, elle a 6 mois, est en pleine santé et fait le bonheur de toute sa famille. Un gros merci à tout le personnel de l'hôpital de St-Jérôme et de Ste-Justine qui ont tout fait pour que notre petit ange soit parmi nous, MERCI!  
De sa grande sœur Raphaëlle, Papa Wayne et Maman Geneviève Baril.